

Lutte contre la Covid-19

VERS L'OBLIGATION DE LA VACCINATION ?

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7058 – MERCREDI 4 AOÛT 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

La situation sécuritaire et sanitaire au menu

RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ AUJOURD'HUI

Page 3

RÉITÉRANT LA DÉTERMINATION DE L'ARMÉE À LES CONTRECARRER

CHANEGRIHA ÉVOQUE LES COMPLOTS CONTRE L'ALGÉRIE



Les complots et les manœuvres qui se trament contre l'Algérie ne sont pas le fruit de l'imagination comme prétendent certains sceptiques, mais une réalité "évidente et manifeste" que l'Armée, appuyée dans cette mission par le vaillant peuple algérien, saura contrecarrer, a affirmé hier à Alger, le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), lors de la cérémonie d'installation du nouveau Commandant de la Gendarmerie nationale. *Page 3*

DIFFICULTÉ DE DÉDOUANEMENT DES CONCENTRATEURS D'OXYGÈNE

La douane dément

Page 4

SAHARA OCCIDENTAL

Washington insiste sur un processus politique conduit par l'ONU

Page 5

RENTRÉE SCOLAIRE

Belabed incite à la vaccination des employés du secteur

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

COVID-19 À MÉDÉA

Des associations réclament l'ouverture du nouvel hôpital de Tablat

PLUS D'UNE douzaine d'associations de la société civile ont adressé une pétition au Président de la République demandant l'ouverture, à titre exceptionnel, du nouvel hôpital pour accueillir les malades atteints du virus Covid-19 dont le nombre n'a cessé d'augmenter dans les communes de la Daira de Tablat.

Pour faire face à la situation épidémiologique qui sévit dans toutes les communes de la région et compte tenu du nombre de cas de décès faute d'oxygène, l'ouverture du nouvel hôpital, équipé d'un réservoir d'oxygène, permettra de soulager les structures sanitaires existantes de la pression exercée sur cet élément indispensable à la respiration des personnes infectées par la covid-19.

Beaucoup de citoyens s'interrogent sur les raisons de l'important retard de réalisation du nouvel hôpital dont le lancement a eu lieu il y a maintenant près de deux décennies et a connu des aléas diverses pour avoir été confié en juillet 2006 à une société américaine en l'occurrence Archetone LLC et qui a vite abandonné le chantier.

Réalisé sur une financement consenti par le Fonds saoudien de développement, le nouvel hôpital de Tablat est celui qui a accusé le plus grand retard par rapport aux deux autres projets implantés à Azzefoun et Annaba, retenus dans le cadre du même Fonds saoudien de développement.

D'une capacité de 60 lits, le nouvel hôpital qui s'étend sur une superficie de 2,5 ha, regroupe, outre les services annexes, les spécialités relatives à la médecine générale, la gynécologie, la maternité, la chirurgie et la réanimation.

En plus du financement de sa réalisation est supporté par le Fonds saoudien de développement pour un montant de plus de 50 milliards de cts, d'autres opérations de réévaluation du projet et d'équipement ont été inscrites au titre du PSD (programme sectoriel de développement).

Le retard accusé prolonge l'attente des populations de la région pour disposer d'un établissement hospitalier capable de faire face aux besoins en soins et hospitalier de la population. L'actuel hôpital est une structure ancienne qui n'offre que des prestations réduites, ne pouvant prendre en charge qu'un certain nombre de maladies, alors que les cas urgents sont orientés vers les hôpitaux des régions limitrophes.

En effet, l'établissement existant est devenu moins fonctionnel, déclare-t-on, ne pouvant plus satisfaire la demande exprimée par une population estimée à plus de 150 000 habitants, car celui-ci n'abrite quelques services, notamment les spécialités de médecine interne, de gynécologie obstétrique et de pédiatrie.

De Médéa, Nabil B.

LES APPELS À L'ACCÉLÉRATION DE LA CAMPAGNE SE MULTIPLIENT

Vers l'obligation de la vaccination ?

Lancée depuis le mois de janvier, la campagne de vaccination a démarré avec un rythme lent mais les choses commencent à changer avec la propagation du variant Delta. Les autorités ont lancé une vaccination de masse et la population adhère de plus en plus à cette démarche.

Des administrations publiques organisent aussi des journées de vaccination pour leur personnel. Le but étant de vacciner le maximum de personnes pour atteindre l'immunité collective. Se dirige-t-on vers l'obligation de la vaccination ?

Des appels de la part des autorités sanitaires quant à la nécessité de se faire vacciner sont lancés. Le ministre de la Santé a, à maintes reprises, souligné la nécessité de la vaccination, la présentant comme «la seule solution efficace» pour lutter contre la pandémie, outre le respect des mesures préventives. Après un timide début, un nouvel élan est donné à l'opération de vaccination. Des chapiteaux ont été installés à proximité des hôpitaux et des salles de sport réquisitionnées. Des campagnes de vaccination ont aussi été organisées dans les mosquées, et ce dans plusieurs localités du pays. Dans des quartiers de la capitale, notamment dans les villages de certaines localités du pays, une vaccination de proximité est aussi organisée. Le but étant d'accélérer la campagne de vaccination. Des spécialistes ne cessent d'appeler à l'accélération du rythme de la vaccination, comme l'a réitéré hier le Pr Kamal Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, dans le but d'atteindre l'immunité collective. Du côté de la population, des réticences face à la vaccination demeurent toujours bien que ces dernières semaines, avec la propagation du virus Delta, ils sont de plus en plus nombreux à se faire vacciner. Des campagnes de vaccination sont également organisées dans des administrations publiques. Plusieurs départements ministériels, par exemple, ont organisé des journées de vaccination au profit de leurs employés, à l'instar de celui du Tourisme et de la



Communication. Le ministre de l'Education nationale a, quant à lui, appelé les employés du secteur à se faire vacciner, et ce avant la prochaine rentrée scolaire. Il a dit avoir recommandé aux membres de la commission nationale des œuvres sociales du personnel de l'éducation, dont les membres ont été installés hier, d'œuvrer à l'accélération de la vaccination des personnels du secteur au niveau des centres de médecine du travail au niveau de 41 wilayas, affirmant que la vaccination est «un devoir national».

Il faut dire que ces multiples appels à la vaccination sonnent comme une obligation, comme c'est le cas dans plusieurs pays où un pass sanitaire est exigé dans les lieux publics. Alors ce dernier sera-t-il imposé en Algérie ? Si du côté des autorités rien n'est encore annoncé sur la question, hormis le débat lancé au sein du comité scientifique concernant l'exigence de la présentation du pass sanitaire pour accéder à certains endroits, tous les indicateurs nous renseignent sur la possibilité de l'imposer à l'avenir. La couleur est déjà annoncée. Le porte-parole du comité scientifique Djamel Fourar avait en effet indiqué, au mois de juillet, qu'un citoyen qui s'est fait vacciner recevra une attestation avec un code QR (quick response code ou code à réponse rapide), lui permettant l'accès aux lieux publics. Le Pr Kamel Djenouhat avait auparavant déclaré que le comité scientifique s'orientait vers l'imposition de la vaccination comme une condition d'accès aux lieux publics tels que les stades, les salles de cinéma ou les théâtres.

Lilia Aït Akli

LUTTE ANTI-COVID À BÉJAÏA

Des efforts pour doter les hôpitaux en équipements

LA COMMISSION finance de l'APW de Béjaïa s'est réunie hier matin, en présence du président de l'APW, des chefs de groupes, des membres de son exécutif, ainsi que du directeur et le chef service de la DAL à l'effet d'accorder un transfert de crédits par anticipation d'un montant de 14 milliards de centimes pour l'acquisition d'équipements médicaux en faveur des hôpitaux pour faire face à la crise sanitaire vécue par la wilaya. Selon un communiqué de l'APW, «il a été dégagé un montant de l'ordre de 5.1 milliards de centimes pour l'achat des générateurs d'oxygène, 7.3 milliards de centimes pour l'acquisition d'extracteurs d'oxygène, 01 milliards de centimes pour l'achat de camions frigorifiques (pour le transport et ma conservation des vaccins en vue de mener des campagnes de vaccination et 600 millions de centimes pour l'achat d'armoires frigorifiques». Il est utile de rappeler le que la wilaya a, auparavant, débloqué 03 milliards de centimes pour les mêmes raisons. Il est utile de noter qu'il y a une grande pression sur les hôpitaux notamment, un manque d'Oxygène vu le nombres très élevé de patients. Les personnels médical et paramédical de l'EPH d'Aokas ont protesté hier contre le manque de moyens d'autant que l'hôpital est saturé en nombre de malades Covid. Les hôpitaux du chef-lieu de Béjaïa Khellil Amrane et Franz Fanon ont été ravitaillés mais les quantités restent toujours insuffisantes vu le nombre de malades hospitalisés en hausse depuis plusieurs semaines. Cependant, le manque d'Oxygène devraient être réglé d'ici la fin de la semaine en cous avec l'acquisition des centrales à Oxygène dont quelqu'une devraient arriver aujourd'hui et mises en service demain ou après-demain. Les établissements hospitaliers seront sensiblement soulagés en cette denrée rare. Les générateurs à Oxygène des hôpitaux Khéllil Amrane et Franz-Fanon ont été financés par l'entreprise de M. Boudiab et la Laiterie Soummam. Notons que le directeur de la Laiterie Soummam M. Lounis Hamitouche a financé 22 générateurs à Oxygène en faveur des EPH et EPSP de 13 wilayas du pays dont Béjaïa (Franz Fanon, Tazmalt, Kherrata), Tizi-Ouzou (04 EPH dont Boughni), Sétif (Aïn Azal et Béni Ourtilane), Tipasa, Alger, Bouira M'chedellah et Chorfa), Oum El-Bouagui, Skikda, El-Meghaïr, Djelfa, Khenchela et Aïn Timouchent. Il est utile de noter que le nombre de malades atteints par le Coronavirus est en légère baisse ces deux derniers jours à Béjaïa. Il reste cependant, très élevé. Les chiffres communiqués hier sur la Radio Soummam le Dr Hamitouche qui exerce au CHU de Béjaïa font état de 122 malades hospitalisés dans les trois structures sanitaires de la ville dont les deux hôpitaux Khéllil Amrane et Franz- Fanon et l'unité maternité de Targa Ouzemour, soit 04 malades de moins par rapport aux deux derniers jours. Parmi les 222 malades enregistrés, 144 sont hospitalisés à Khéllil Amrane dont 43 sous Oxygène au niveau des urgences, le reste est réparti sur les autres services. "L'hôpital Khéllil Amarne est désormais saturé", dit-il. Il y a 45 malades à l'EPH Franz Fanon et 31 à la maternité de Targua-Ouzemour ou l'on registre 14 femmes enceintes atteintes de Covid, 08 nourrissons et 04 enfants. Avant-hier, il a été fait état de 629 patients hospitalisés les dernières 48 heures au niveau des hôpitaux de la wilaya dont 226 au CHU : 147 à l'unité Khéllil Amrane, 31 à la Maternité, 48 à l'unité Frantz Fanon, 32 à l'EPH Kherrata, 80 patients à l'EPH Aokas, 106 cas à Sidi-Aïch 106, 92 sujets à l'EPH Akbou et enfin 93 personnes malades à l'EPH Amizour. Le nombre d'hospitalisation était en baisse le lendemain ; il était de 589 patients hospitalisés.

N. Bensalem

RÉITÉRANT LA DÉTERMINATION DE L'ARMÉE À LES CONTRECARRER

Chanegriha évoque les complots contre l'Algérie

Les complots et les manœuvres qui se trament contre l'Algérie ne sont pas le fruit de l'imagination comme prétendent certains sceptiques, mais une réalité «évidente et manifeste» que l'Armée, appuyée dans cette mission par le vaillant peuple algérien, saura contrecarrer, a affirmé mardi à Alger, le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), lors de la cérémonie d'installation du nouveau Commandant de la Gendarmerie nationale, indique un communiqué du ministère de la défense nationale (MDN).



«Je voudrais souligner en cette occasion, que les complots et les manœuvres qui se trament contre l'Algérie, et les conspirations échafaudées contre son peuple, desquels nous n'avons cessé de mettre en garde à maintes occasions, ne sont pas le fruit de l'imagination comme prétendent certains sceptiques, mais sont une réalité désormais évidente et manifeste, dont les dessous sont connus par tous», a précisé le général de Corps d'Armée dans une allocution d'orientation prononcée lors d'une rencontre avec les cadres et les personnels de la Gendarmerie nationale.

Il a relevé que «la campagne intense et acharnée ciblant notre pays et son Armée, à travers certaines tribunes médiatiques étrangères et réseaux sociaux, n'est que la partie émergée de cette guerre perfide déclarée contre l'Algérie, en guise de vengeance pour ses prises de position immuables envers les causes justes, son engagement à préserver sa souveraineté nationale, et ses décisions libres et affranchies de toute forme de soumission ou sujétion», soulignant que «de nouveau, l'ANP saura faire face à tous ceux qui guettent notre pays pour exécuter leurs plans malveillants, appuyée dans cette noble mission par le vaillant peuple algérien».

Le chef d'Etat-major de l'ANP, a également abordé les témoignages admirables de solidarité affichés par le peuple ces derniers jours, suite à la propagation inquiétante de la pandémie Covid-19, à travers sa mobilisation aux côtés des institutions de l'Etat, dans un «élan collectif visant à minimiser les retombées de cette situation sanitaire, en prêtant main forte aux malades et aux professionnels de la santé publique».

«De cette tribune, je me repasse avec vous, avec grande fierté, les belles images de solidarité manifestées par notre peuple ces derniers jours, suite à la propagation inquiétante de la pandémie Covid-19, à travers sa mobilisation aux côtés des institutions de son Etat, dans un effort collectif louable visant à minimiser les retombées de cette situation sanitaire, en prêtant main forte aux malades et aux professionnels de la santé publique, dans un immense élan populaire», a-t-il relevé.

Pour le Générale de corps d'Armée, «cette grande qualité de solidarité n'est pas étrangère à ce peuple authentique, face auquel le colonisateur barbare a échoué, pendant un siècle et un tiers de siècle, avec toute sa puissance et sa cruauté, à éteindre la flamme de la Révolution dans son esprit collectif ou à effacer ses valeurs et son identité nationale ancestrale», soulignant qu'il s'agit d'»un peuple de volonté ferme et de détermination résolue, qui ne pourra être berné ni trompé ou dupé par aucune partie, quelle qu'en soient sa ruse et sa malveillance, pour faire passer ses plans et projets sournois».

«La mobilisation de toutes les franges des enfants de cette patrie, aux côtés de leurs frères de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, dérange et perturbe les ennemis, qui savent pertinemment que leurs tentatives désespérées ne sauront aboutir, tant que le peuple et son Armée sont unis, et leurs rangs sont alignés sur le même front, hommes et femmes, comme un rempart inébranlable face aux complotistes qui ne réussiront jamais à souiller cette terre pure», a-t-il soutenu.

Le Général de Corps d'Armée a clôturé son allocution en exprimant «son optimisme quant à l'avenir de l'Algérie nouvelle qui fraye son chemin, en dépit des conjonctures, avec des pas sûrs vers le bon port».

«De ce qui précède, il ne me reste qu'à vous exprimer, avec grande fierté, mon optimisme quant à l'avenir prometteur de l'Algérie nouvelle qui fraye son chemin, sous le Commandement de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, avec des pas fermes sur la bonne voie et vers la bonne destination, et ce, grâce à la conscience du peuple algérien et sa solidarité avec les institutions de son Etat et son Armée, qui a toujours su, en temps de crise, préserver la sécurité et la stabilité du pays, et sauvegarder son unité territoriale et populaire», a-t-il affirmé, soulignant qu'il s'agit d'un «devoir sacré et un serment solennel qui nous incombe à tous, par fidélité aux sacrifices incommensurables de nos vaillants Chouhada».

Auparavant le Général de Corps d'Armée a présidé au nom du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 1er Août 2021, la cérémonie de passation de pouvoir et l'installation du Général Ali Ouelhadj Yahia dans ses fonctions de nouveau commandant de la Gendarmerie nationale en succession au Général-major Gouassemia Noureddine.

Au début et après la cérémonie d'accueil, le Général de Corps d'Armée a observé à l'entrée du siège du commandement, un moment de recueillement à la mémoire du Chahid Larbi Ben M'hidi, dont le siège du commandement de la Gendarmerie nationale porte le nom et a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et celle des valeureux Chouhada.

La cérémonie a été entamée par un passage en revue des carrés des personnels de la Gendarmerie nationale, alignés au niveau de la place d'armes, avant que le Général de corps d'Armée n'annonce l'installation officielle du nouveau Commandant de la Gendarmerie nationale.

«Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, Ministre de la Défense nationale et conformément au décret présidentiel du 1er août 2021, j'installe officiellement, le Général Ali Ouelhadj Yahia en tant que Commandant de la Gendarmerie nationale en succession au Général-Major Gouassemia Noureddine».

«A cet effet, je vous ordonne d'exercer sous son autorité et d'exécuter ses ordres et ses instructions dans l'intérêt du service, conformément au règlement militaire et aux lois de la République en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution».

Ensuite, le Général de Corps d'Armée a procédé à la passation de l'emblème national au nouveau Commandant de la Gendarmerie nationale et a approuvé le procès-verbal de passation du pouvoir.

S. O. B.

Ali Ouelhadj Yahia installé dans ses nouvelles fonctions de Commandant de la GN

LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire (ANP) a installé hier mardi à Alger le Général Ali Ouelhadj Yahia dans ses nouvelles fonctions de Commandant de la Gendarmerie nationale en remplacement du Général-Major Gouassemia Noureddine, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, et conformément au Décret Présidentiel du 1er Août 2021, Monsieur le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, a présidé, ce mardi 03 août 2021, la cérémonie de passation de pouvoir et l'installation du Général Ali Ouelhadj Yahia dans les fonctions du nouveau Commandant de la Gendarmerie Nationale en succession au Général-Major Gouassemia Noureddine», précise le communiqué.

M. D.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

10 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien wali Moussa Ghellai

LE PROCUREUR de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis une peine de dix (10) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars à l'encontre de l'ancien wali de Tipasa, Moussa Ghellai, pour corruption et octroi d'indus avantages. Il a également requis l'interdiction de candidature pour une durée de dix (10) ans à l'encontre de Moussa Ghellai, et ce à compter du premier jour d'exécution de la peine. Par ailleurs, il a requis une peine de six (06) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA à l'encontre de l'ancien directeur des domaines de la wilaya de Tipasa, Ali Bouamrirane et une interdiction de candidature pour une durée de dix (10) ans. Des peines allant entre 5 et 2 ans de prison ferme, assorties d'une amende d'un million de DA, ont été requises à l'encontre des autres accusés, à savoir des cadres des ministères de l'Industrie, du tourisme et de l'environnement de la wilaya de Tipasa. Dans la même affaire, le procureur de la République a requis une amende d'un (01) million DA à l'encontre de chacun des trois investisseurs ayant remporté des marchés en violation de la loi en vigueur, avec leur exclusion des marchés publics pour une durée de cinq (05) ans. Le procureur de la République a requis également la confiscation des capitaux et biens saisis au cours de l'enquête.

L'ancien wali est poursuivi dans des affaires de corruption avec nombre de responsables, notamment pour octroi de marchés en violation de la loi, dont le projet d'investissement pour la réalisation d'un parc d'attraction dans la wilaya de Tipasa, d'un parking automobile, d'une chaîne de refroidissement et d'une usine d'empaquetage de fruits et légumes sur des terrains classés «agricoles». Ils sont poursuivis aussi pour dilapidation de deniers publics et abus de fonction.

L'ancien wali de Tipasa Ghellai Moussa est placé actuellement en détention à l'établissement pénitentiaire de Koléa, suite à sa condamnation en août 2019 à 12 ans de prison ferme dans l'affaire de l'ancien Directeur général de la sûreté nationale, Abdelghani Hamel, pour octroi de lots de terrain à l'un des fils de ce dernier. **S. N.**

LA SITUATION SÉCURITAIRE ET SANITAIRE AU MENU

Une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité aujourd'hui

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, présidera, mercredi, une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'examen et au suivi de la situation générale prévalant dans le pays sur les plans, sécuritaire et sanitaire, ainsi qu'aux préparatifs pour les prochaines échéances locales, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune présidera, mercredi, une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité, consacrée à l'examen et au suivi de la situation générale prévalant dans le pays sur les plans, sécuritaire et sanitaire, ainsi qu'aux préparatifs pour les prochaines échéances locales», lit-on dans le communiqué. **M. D.**



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Développer la coopération algéro-chinoise

LE MINISTRE de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed a examiné, mardi, avec l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Lianhe, la coopération bilatérale ainsi que les voies du renforcement et de la promotion des relations stratégiques dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, a indiqué le ministère.
Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, les deux parties ont «examiné les mécanismes à même de développer la coopération bilatérale, particulièrement en matière de lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19), à travers la production de l'oxygène médical et du vaccin anti-Covid», a indiqué le ministère sur sa page Facebook.
La rencontre a permis aux deux parties de présenter les approches nécessaires à la poursuite de la relation stratégique et qualitative qui lie les deux parties, notamment dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, ajoute-t-on de même source.

T. R.

ORAN

Le projet de Rayanox pour la production de gaz médicaux bientôt en service

LE MINISTRE de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, inspecte à Oran les travaux d'un projet de réalisation d'une unité de production de gaz médicaux appartenant à la société Rayanox, a rapporté hier, le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook.
Cette usine, qui entrera en service dans les prochains jours, produira quatre types de gaz médicaux, principalement de l'oxygène médical, selon la même source qui a précisé que la capacité de production de cette usine est de 100 000 litres d'oxygène médical par jour, en plus d'une capacité de stockage de 1 million de litres.
La visite du ministre de l'Industrie dans cette usine s'inscrit dans le cadre de l'accélération des procédures récentes, afin qu'elle entre en service prochainement.
Lors de son inspection de ce projet, le ministre Zeghdar a salué les grands efforts déployés par cette entreprise pour accélérer la mise en œuvre de ce projet, qui est d'une très grande importance, surtout dans la situation sanitaire actuelle, soulignant la nécessité de faire plus d'efforts pour mener à bien les expériences techniques nécessaires pour entrer dans la phase de production la semaine prochaine, a expliqué le même communiqué.
Le ministre a expliqué que les grandes capacités de production de cette usine contribueront à répondre aux besoins en oxygène des hôpitaux, faisant référence à d'autres projets qui entreront en production dans la période à venir, ce qui permettra de couvrir tous les besoins nationaux de cette substance vitale.

M. B.

DIFFICULTÉ DE DÉDOUANEMENT DES CONCENTRATEURS D'OXYGÈNE

La douane dément

Les services des Douanes algériennes assurent le traitement immédiat du matériel médical importé dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Coronavirus (Covid-19), a affirmé hier mardi un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD) qui a démenti l'existence d'une quelconque difficulté dans le dédouanement de ce matériel.



«La DGD a relevé certains enregistrements dénués de tout fondement via les réseaux sociaux faisant état de difficultés de dédouanement du matériel médical (concentrateurs d'oxygène) imputées aux services opérationnels des douanes», lit-on dans le communiqué.
«Les services des douanes algériennes démentent en bloc ces allégations tendancieuse et affirment la mobilisation, avec détermination et dévouement, de ses agents, officiers et cadres, pour la mise en œuvre rigoureuse des mesures de facilitation et de simplification mises en place de manière à répondre efficacement à la levée immédiate des marchandises, du matériel et des produits importés dans le cadre de la mise en œuvre des mécanismes nationaux de lutte contre la propagation du coronavirus, et ce en totale coordination avec les différents organismes et partenaires intervenant dans le traitement de la chaine logistique de circulation des marchandises», ajoute la même source.
Dans ce sillage, souligne le communiqué, les Douanes algériennes assurent le traitement immédiat des marchandises importées et mettent en place des facilités procédurales, tout en permettant de bénéficier des avantages et des exonérations fiscales prévues dans les textes législatifs et réglementaires et par les mesures spéciales en la matière. Ces services encadrent également les contrôles douaniers nécessaires au bon traitement douanier, en vue de défendre et de protéger la santé et la sécurité des citoyens. Les Douanes algériennes invitent en outre ses usagers à s'enquérir des facilités offertes et à rester en contact permanent avec ses services pour un accompagnement spécifique, et ce à travers leurs différents canaux officiels de communication, appelant l'ensemble des citoyens à éviter la désinformation, tout en affirmant se réserver le droit aux poursuites judiciaires à cet effet».
Enfin, précise la même source, «les services des Douanes algériennes continuent de se mobiliser sur l'ensemble du territoire national afin de contribuer activement à la mise en œuvre des mécanismes nationaux de lutte contre la propagation de la pandémie, aux côtés de tous les acteurs dans le but de protéger la sécurité et la santé des citoyens».

M. B.

INDUSTRIE/SECTEUR PUBLIC

Hausse de la production au premier trimestre 2021

LA PRODUCTION industrielle du secteur public national a connu une hausse de 0,4% sur un an au premier trimestre 2021, mettant un terme à cinq trimestres successifs de contraction, a selon l'Office national des statistiques (ONS).
Cette amélioration est due principalement à un «net redressement» de la production du secteur des industries agroalimentaires et celui des ISMMEE (industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques), selon les données de l'ONS.
En effet, durant les trois premiers mois 2021, les industries agroalimentaires ont connu un redressement «remarquable» de +10,3%, tangible au niveau de toutes les activités du secteur. Ainsi, l'industrie du lait et la fabrication des produits alimentaires pour animaux se sont distinguées par des hausses respectives de 25,5 % et 25,7% alors que le travail de grains a marqué un relèvement de 1,3%.
Les ISMMEE ont enregistré un relèvement «appréciable» de 8,6% durant le premier trimestre 2021 par rapport à la même période de l'année précédente, grâce à l'augmentation de la production de plusieurs activités du secteur.
Il s'agit notamment de la fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques qui a affiché une hausse de 14%, la fabrication des biens d'équipement mécanique (+17,3%) et la sidérurgie et transformation de la fonte et acier (+28,7%).
Toutefois, le secteur des ISMEEE a enregistré des baisses qui ont touché, essentiellement, les branches de fabrication des biens de consommation électriques (-83,6%) et celle des biens d'équipement électriques (-8,1%).
Le secteur des matériaux de constructions a, pour sa part, contribué à l'amélioration de la production industrielle, avec une hausse de 2,5% durant les trois premiers mois de 2021, à la faveur des augmentations de la production des branches des liants hydrauliques (+2,1%), la fabrication des autres produits en ciment (21,5%), l'industrie du verre (+3,8%), et ce, en dépit de la baisse de l'activité de fabrication des matériaux de construction et produits rouges (-7,1%).
Le secteur de l'énergie s'est caractérisé par une stagnation au premier trimestre de l'année en cours, a noté l'ONS.
Quant aux hydrocarbures, la production a reculé de 2,0%, de moindre ampleur que celles observées aux quatre trimestres de l'année précédente. Ce repli s'explique essentiellement par une baisse de 6,5% de la branche Pétrole brut et gaz naturel, malgré la croissance de la production dans les branches Liquéfaction du gaz naturel (16,2%) et Raffinage du pétrole brut (+1,0%).
Par ailleurs, l'Office a relevé des baisses de la production qui ont caractérisé les secteurs des mines et carrières (-4,5%), les industries chimiques (-3,3%), les textiles (-14,2%), l'industrie des cuirs et chaussures (-13,2%), celle des bois, liège et papier (-6,2%) et enfin les industries divers avec -20,5%.
En 2020, la production industrielle du secteur public a reculé de 8,0 % contre une hausse de 2,7% en 2019.

H. B.

SAHARA OCCIDENTAL

Washington insiste sur un processus politique conduit par l'ONU

Un porte-parole du département d'état américain a affirmé, que Washington soutenait un processus politique «crédible» au Sahara occidental et qui sera conduit par les Nations-unies en vue de concrétiser la stabilité dans la région.



Répondant à une question de la chaine américaine «Al Hurra» , lundi, sur la politique des Etats-Unis envers le Sahara occidental, le porte-parole a indiqué que «Washington soutient un processus politique jouissant de la crédibilité et qui sera dirigé par les Nations unies, en vue de concrétiser la stabilité et assurer l'arrêt de toutes les hostilités».

Et d'ajouter : «Nous nous concertons avec les parties sur les meilleures voies à même d'arrêter la violence et de concrétiser un règlement durable».

«Nous soutenons vigoureusement les efforts des Nations unies pour la désignation rapide d'un envoyé personnel du Secrétaire général au Sahara occidental. Nous sommes prêts à participer activement avec toutes les parties pour soutenir cet envoyé», a-t-il affirmé.

La déclaration du porte-parole du département d'état vient appuyer celle de Joey Hood, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires du Proche-Orient, lors de sa visite la semaine passée dans la région. «Notre position claire est : nous voulons voir un processus dirigé par l'ONU qui aboutit à un accord acceptable par toutes les parties et qui mène à la paix et à la stabilité, c'est ce qu'il y a de mieux pour la région et c'est (l'approche) à laquelle nous allons consacrer notre temps, notre énergie et nos efforts», avait notamment déclaré Joey Hood dans un entretien à l'APS au terme de sa visite en Algérie. En juin dernier, le département d'Etat américain avait évoqué un changement d'approche de la part de l'administration du président Joe Biden concernant la question sahraouie. «Je n'ai rien à annoncer pour le moment, mais je pense que si vous regardez le Sahara occidental dans le cadre de l'approche plus large de la région adoptée par l'administration précédente dans le contexte des accords d'Abraham, c'est là que l'on constate une certaine» différence d'approche, avait alors déclaré le porte-parole du département d'Etat, Ned Price en référence à la reconnaissance par l'ancien président Trump de la prétendue souveraineté du Maroc sur ce territoire occupé.

En mars dernier, le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, avait également exhorté le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à accélérer la nomination d'un envoyé personnel au Sahara occidental, soulignant le soutien des Etats-Unis au processus des négociations politiques entre les deux parties (Maroc et RASD), parrainé par l'ONU.

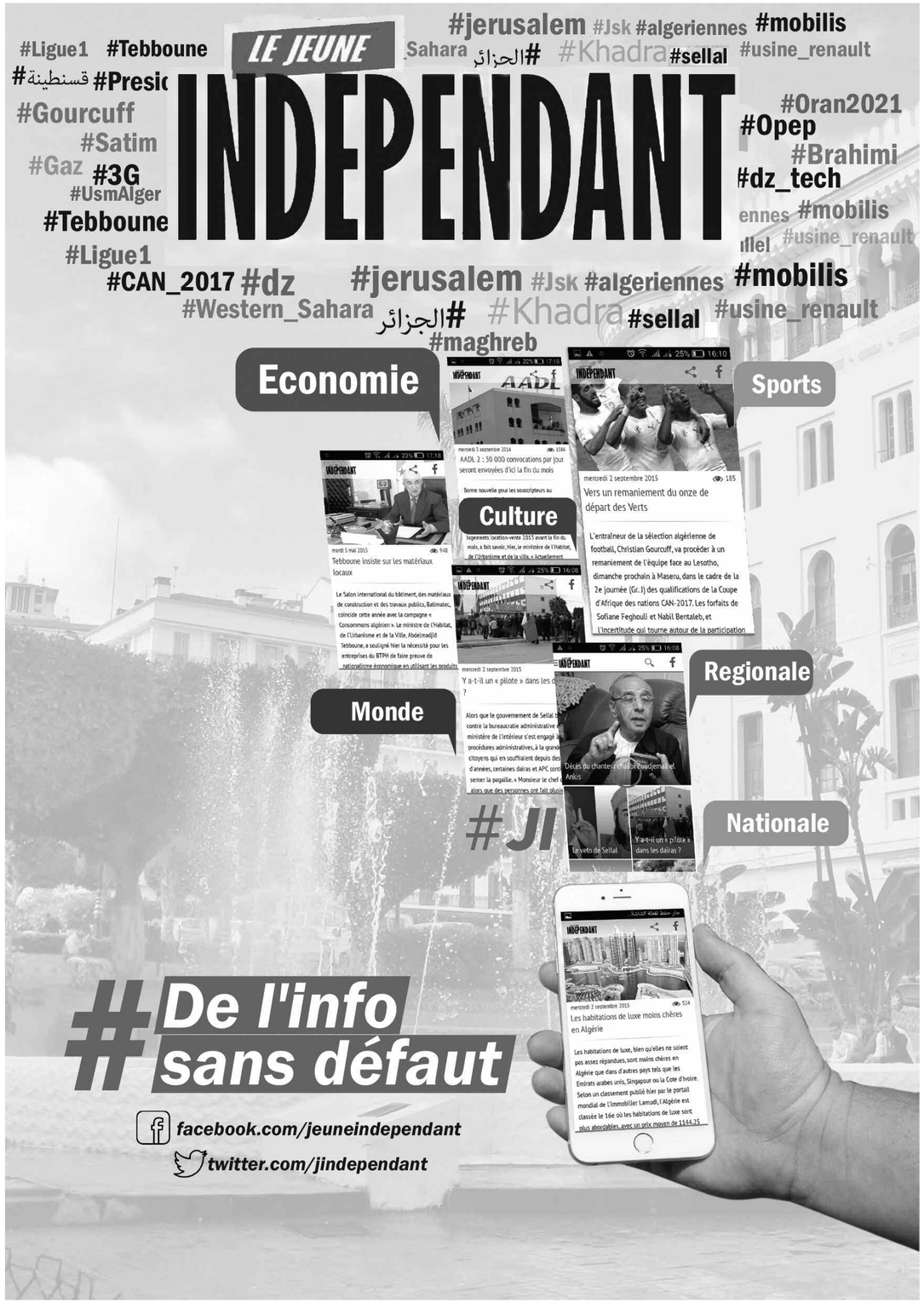
Le dernier envoyé onusien au Sahara occidental, l'ancien président allemand, Horst Kohler a démissionné en mai 2019, officiellement pour des raisons de santé.

Le dossier du Sahara occidental est revenu au-devant de la scène, après l'annonce par le Front Polisario de la fin de son engagement vis-à-vis du cessez-le-feu conclu en 1991, en réponse à l'agression militaire marocaine dans la zone tampon d'El Guerguerat.

M. D.

Publicité

Le Jeune Indépendant du 04/08/2021 / ANEP 2116013946



AFFAIRE PEGASUS

Washington décide de reconsidérer la vente d'armes au Maroc

L'administration américaine de Joe Biden a décidé de "reconsidérer" la vente de drones et d'autres armes au Maroc en raison de la série interminable de scandales impliquant Rabat dont l'affaire du logiciel espion Pegasus, et des violations croissantes par l'occupant marocain des droits de l'Homme au Sahara occidental, a révélé le journal espagnol "El Confidencial".

Evoquant des "tensions" dans les relations américano-marocaines, le journal a indiqué dans son édition de lundi que Washington prévoyait de vendre quatre drones MQ-9B Skyguardian et des munitions JDAM au Maroc, mais les récents scandales internationaux impliquant Rabat, ainsi que sa violation croissante des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, poussent l'administration Biden à repenser la vente, qui pour l'instant a été bloquée dans les commissions clés du Congrès et du Sénat.

Le drone MQ-9B Skyguardian, est un avion sans pilote, mis à jour avec des "matériels" et des "logiciels" de dernière génération, conçus pour résister à toutes sortes d'impacts dans les conditions météorologiques les plus défavorables. Il transporte et lance les munitions les plus meurtrières, telles que les bombes de précision JDAM, dont le système GPS leur confère une efficacité maximale, a tenu à préciser El Confidencial.

Pour le média, Washington s'"inquiète de plus en plus de Rabat", alors que le nouveau président Joe Biden s'est engagé, depuis son investiture, à ramener son pays aux principes du droit international et du soutien aux droits de l'Homme.

Le journal espagnol est ensuite revenu dans son article pour parler des répercussions de la décision de l'ancien président Donald Trump de reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, en échange d'une normalisation des liens entre le régime marocain et l'entité sioniste, une décision qui a généré une sorte d'impunité envers le Maroc qui a conduit à une augmentation des violations de droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés.



"La torture, les viols, les coups et les disparitions n'ont jamais cessé, mais maintenant, ils se sont intensifiés depuis que le Maroc a rompu un cessez-le-feu qui durait depuis 1991 en novembre 2020. Il n'y a pas de liberté de la presse ni de liberté de circulation au Sahara occidental, mais les violations finissent par être connues à Washington", avait déclaré récemment Suzanne Scholte, présidente de US Western Sahara Foundation, citée par El Confidencial.

Revenant sur la vente des armes, le journal espagnol cite Patrick Leahy, démocrate et représentant du Vermont depuis 1975. L'homme politique est le père de la "loi Leahy" qui interdit au Département d'Etat et au Département américain de la Défense de fournir une assistance militaire aux armées étrangères qui violent les droits de l'Homme. La loi Leahy génère un consensus total entre démocrates et républicains et depuis son approbation en 1997, elle a bloqué l'aide militaire à plusieurs pays, rappelle la même source.

Le sénateur Leahy préside désormais la Commission des crédits, qui influence le transfert et la vente possibles d'équipements militaires. Sa position initiale prosahraouie, commence à être renforcée par les événements récents, a souligné également El Confidencial, ajoutant que "plusieurs dirigeants de commissions clés au Congrès et au Sénat utilisent leur autorité pour bloquer la vente, demandant à l'exécutif de Biden plus d'informations sur les drones.

La vérité est que le MQ-9B Skyguardian et les bombes JDAM surpassent de loin, en termes de létalité effective, les armes conventionnelles que les Etats-Unis vendent habituellement à Rabat. Son potentiel destructeur élevé exige le niveau de responsabilité que les Américains exigent de leurs alliés de l'OTAN, écrit le média.

Sauf que le Maroc ne fait pas partie de l'Alliance atlantique et, par ailleurs, la reprise du conflit militaire avec le Front Polisario (depuis la violation du cessez-le-feu en novembre 2020 et l'agression marocaine à El-Guerguerat) fait douter que l'occupant marocain utilise cet armement pour faire avancer ses objectifs militaires, a souligné le journal espagnol.

Dans ce contexte, poursuit le média, le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires politico-militaires doit contrôler si, selon des normes éthiques et juridiques, des drones et des bombes peuvent être vendus au royaume marocain.

Probablement, il n'y aura pas de résolution avant 2022. Le débat de fond qui circule désormais dans les couloirs du Capitole pourrait se résumer à la dichotomie suivante: Vaut-il la peine de vendre les armes? Le "oui" viendrait de son utilité dans la lutte contre le terrorisme, le "non" car ces drones et bombes pourraient être utilisés contre des civils sahraouis, a précisé la même source.

Par ailleurs, le journal El Confidencial a évoqué dans son article la crise diplomatique-migratoire générée par Rabat à Ceuta , qui a eu de larges répercussions internationales.

Cette crise a contribué à "détériorer l'image du Maroc" vis-à-vis de Washington, de l'avis de Jason Poblete, avocat expert en questions de sécurité nationale et président de la Global Liberty Alliance (GLA), une ONG basée à Alexandrie (Virginie), focalisée sur la défense des droits fondamentaux au niveau international.

S'ajoutant à cela les récentes révélations sur l'utilisation par les services de renseignement marocains, du logiciel Pegasus pour espionner des personnalités internationales. "Ceuta, Pegasus et les droits humains des Sahraouis ont un fort impact sur la confiance de Washington. Cela aura des conséquences", avertit le président de la GLA, cité par El Confidencial. R. I.

ONU:

Assemblée générale établit un forum permanent pour les personnes d'origine africaine

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté lundi une résolution visant à établir le Forum permanent des personnes d'origine africaine, un mécanisme consultatif et un organe de conseil du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

Ce forum permanent a pour tâche de contribuer à la pleine inclusion politique, économique et sociale des personnes d'origine africaine dans les sociétés dans lesquelles elles vivent, en tant que citoyens à part entière sans discrimination d'aucune sorte, et de contribuer à assurer un bénéfice égal de tous les droits de l'Homme.

Il fournira des conseils et recommandations au Conseil des droits de l'Homme et aux autres organes de l'ONU qui traitent les défis du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance.

Ce forum est également chargé d'étudier l'élaboration d'une déclaration de l'ONU pour la promotion, la protection et le plein respect des droits de l'homme des personnes d'origine africaine. Cette résolution détermine que le Forum permanent comptera 10 membres : 5 membres qui seront élus par l'Assemblée générale, et 5 autres qui seront nommés par le président du Conseil des droits de l'homme. Tous les membres serviront durant leur mandat personnel pour une durée de trois ans, avec la possibilité d'être réélu ou désigné à nouveau pour un mandat supplémentaire. Le Forum permanent se réunira chaque année, à partir de l'année prochaine, indique cette résolution. **R. I.**

MALI

Le calendrier d'un retour des civils sera respecté

LE PREMIER ministre de transition malien, Choguel Kokalla Maïga, a assuré lundi que les élections censées ramener les civils au pouvoir auront lieu comme prévu en février-mars 2022.

"Le chronogramme (calendrier) des élections générales a déjà été publié en avril. Ce chronogramme sera maintenu", a-t-il dit dans des propos tenus devant le Conseil national de transition (CNT) et publiés par ses services sur les réseaux sociaux.

Les autorités se sont engagées à tenir les échéances dans les sept mois qui leur restent malgré les obstacles à surmonter qui sont considérables dans ce pays en pleine tourmente depuis des années. La propagation terroriste et les violences de toutes sortes vont de pair avec de graves crises politique et sociale.

Les colonels qui ont opéré le changement en août 2020 se sont engagés à rendre le pouvoir aux civils dans un délai de 18 mois. Le premier gouvernement de transition qu'ils ont installé avait fixé en avril au 27 février 2022 les premiers tours d'une présidentielle et de législatives, et aux 13 et 20 mars respectivement d'éventuels seconds tours. Le colonel Assimi Goïta a fait écarter le 24 mai le président et le Premier ministre de transition avant de se faire déclarer président et de nommer un nouveau chef de gouvernement en la personne de M. Maïga.

Celui-ci répondait lundi aux questions des membres du Conseil national de transition, mis en place par les militaires et faisant office d'organe législatif, après leur avoir présenté vendredi le plan d'action de son gouvernement. **R. I.**

BASKET / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U16

Les sélections algériennes au Caire

LES SÉLECTIONS algériennes de basket-ball des moins de 16 ans (U16), garçons et filles, prendront part aux Championnats d'Afrique de la catégorie (6-15 août) au Caire (Egypte), avec des objectifs diamétralement opposés, à savoir le podium pour les premiers et la découverte pour les deuxièmes.
Afin de convoquer les meilleurs éléments en prévision de l'AfroBasket U16, les sélectionneurs nationaux Azzedine Benakouche (garçons) et Radia Boulahia (filles) ont procédé par étapes. Ils ont d'abord organisé des stages de présélection à travers tout le territoire national, avant de retenir les meilleurs éléments en stage permanent depuis le mois d'avril au Centre de préparation et de regroupement des équipes nationales de Souidania (Alger).
Dans une déclaration à l'APS, Benakouche a indiqué que la première phase de préparation a permis de dénicher des joueurs talentueux, dont le basketteur d'Ouargla Mahrez Karabi (2.02 m).
"Nous avons composé une belle équipe, avec six joueurs de plus de deux mètres. Malgré le manque de compétition, due notamment aux restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, nous visons une place sur le podium", a-t-il déclaré.
"Nos joueurs sont bons techniquement et motivés pour viser les premiers rôles", a-t-il ajouté.
Selon le coach national, le tournoi masculin regroupera huit pays : Egypte (hôte), Algérie, Tchad, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali et Zimbabwe.
De son côté, l'ancienne internationale Radia Boulahia, à la tête de la sélection féminine, a indiqué que le premier objectif à travers cette participation est de renouer avec la compétition continentale après 10 ans d'absence.
"Notre premier objectif a été de composer une sélection nationale féminine U16 après 10 ans de léthargie. La dernière participation algérienne à un tournoi de cette envergure remonte à 2010. Cette participation permettra aux filles de renouer avec la compétition internationale et découvrir l'ambiance d'un AfroBasket", a-t-elle expliqué.
"Nous n'avons pas d'informations sur le niveau des pays participants, dont leur nombre s'élève à sept. Mais nous savons que l'Egypte et le Mali seront les favoris du tournoi", a-t-elle estimé.
Avant le départ pour la capitale égyptienne, prévu mercredi à bord d'un vol charter, les deux sélections, qui seront renforcées par 8 joueurs évoluant en France (4 garçons et 4 filles), ont effectué un dernier stage de préparation à Seraïdi (Annaba).
L'Egypte (garçons) et le Mali (filles) sont les tenants du titre de la dernière édition disputée en 2019.

R. S.

JO DE TOKYO (10E J)

Les athlètes algériens peinent toujours à s'illustrer

Les sportifs algériens peinent toujours à s'illustrer aux Jeux olympiques-2020 de Tokyo, en témoignent les revers essuyés, lundi pour le compte de la 10e journée des compétitions, par les deux lutteurs Abdelkrim Fergat et Adem Boudjemline et par Amira Kheris dans la discipline de canoë-kayak.



Engagé lundi dans les repêchages, dans la spécialité gréco-romaine, Abdelkrim Fergat (60 kg) a été éliminé par le Chinois Walihan Sailike (6-1), ratant ainsi l'occasion de disputer le dernier combat pour la médaille de bronze.
En effet, après avoir été battu 8-0 dimanche par le Japonais Kenechiro Fumita, champion d'Asie 2020 et champion du monde 2019, l'Algérien avait eu droit au combat de repêchages puisque son adversaire nippon a atteint la finale de la catégorie.
De son côté, Adem Boudjemline (97 kg) a été éliminé par l'Iranien Mohammadhadi Saravi (9-0), pour le compte des huitièmes de finale de la lutte gréco-romaine.
Mardi, ce sera au tour de Merabet Abdelmalek (67 kg) de faire son entrée en lice face au Sud-Coréen Ryu Hansu, pour le compte des qualifications.
Le tournoi de lutte des Jeux de Tokyo se déroule jusqu'au 7 août. Le tirage au sort des autres catégories de poids sera effectué à la fin de chaque journée de compétition.
En kayak monoplace (200m K1), la représentante algérienne, Amira Kheris, a été éliminée en quarts de finale de l'épreuve, disputée au Canal de la forêt de la mer.
Engagée dans la 3e série, l'Algérienne a terminé à la 8e et dernière place avec le temps de 49.41, alors que les deux premières sont qualifiées en demi-finales, à savoir la Britannique Kerr Deborah (42.74) et la Canadienne Russell Michelle (42.94).
L'Algérienne de 22 ans avait terminé à la 7e et dernière place lors de la 1re épreuve de qualification, en réalisant un temps de 48.30. La Danoise Jorgensen Emma (41.57) et l'Italienne Genzo Francesca (42.19) avaient pris les deux premières places, qualificatives directement en demi-finales. Les finales A et B auront lieu mardi. Amira Kheris est la seule Algérienne engagée dans cette spécialité aux JO de Tokyo. Elle disputera également mercredi l'épreuve du K1, 500m.
L'Algérien Yasser Mohamed-Tahar Triki a décroché son billet pour la finale de l'épreuve du triple saut des Jeux olympiques 2020, mardi au stade olympique de Tokyo. L'Algérien s'est classé à la 3e place de la 2e série avec un saut de 17.05, derrière le Portugais Pichardo Pedro (17.71) et le Turc Er Necati (17.13).
Le natif de Constantine (24 ans) qui détient le record d'Algérie de la spécialité avec un saut de 17.33, est considéré comme le 9e performeur mondial au triple saut.
La finale de l'épreuve du triple saut aura lieu jeudi à 3h00 (heure algériennes), en présence du 3e performeur mondial, l'Américain Claye Will (18.14) et le Burkinabé Zango Hugues Fabrice, le détenteur du record mondial de la spécialité en salle (18.07) et le recordman d'Afrique en plein air (17.82).

R. S.

JO-2020 / BOXE

5e place pour l'Algérienne Khelif, éliminée en quarts de finale

L'ALGÉRIENNE Imane Khelif (60 kg) a été éliminée en quarts de finale du tournoi de boxe des Jeux olympiques de Tokyo, après sa défaite devant l'Irlandaise Harrington Kellie Anne (5-0), mardi à l'Arena de Kokugican. L'Algérienne de 22 ans qui termine ainsi à la 5e place de ces JO de Tokyo, n'a pu résister face à l'Irlandaise (31 ans), championne du monde 2018. En 8es de finale, Khelif Imane (60 kg) avait pris le dessus sur la Tunisienne Meriem Homrani. C'est la dernière algérienne engagée dans ce tournoi olympique, après l'élimination dès le premier tour des ses coéquipières Boualem Roumaissa (51 kg) et Ichrak Chaib (75 kg).
Chez les messieurs, Abdelhafid Benchabla (91 kg), Younes Nemouchi (75 kg), Chouaib Bouloudinats (+91 kg), Mohamed Houmri (81 kg) et Mohamed Flissi (52 kg) ont été sortis en 8es de finale.
Huit boxeurs algériens (5 messieurs et 3 dames) ont pris part aux JO de Tokyo.
Treize finales figurent au programme de la compétition (8 masculines et 5 féminines). Les demi-finales sont programmées pour les 4, 5 et 6 août. Les finales se dérouleront les 7 et 8 août.

JO-2020/KAYAK MONOPLACE

L'Algérienne Kheris éliminée en quarts de finale

L'ALGÉRIENNE Amira Kheris a été éliminée en quarts de finale de l'épreuve de kayak monoplace (200m K1) des Jeux olympiques 2020 de Tokyo, disputée lundi au Canal de la forêt de la mer.
Engagée dans la 3e série, l'Algérienne a terminé à la 8e et dernière place avec le temps de 49.41, alors que les deux premières sont qualifiées en demi-finales, à savoir la Britannique Kerr Deborah (42.74) et la Canadienne Russell Michelle (42.94).
L'Algérienne de 22 ans avait terminé à la 7e et dernière place de la 1re série de qualification, en réalisant un temps de 48.30.
La Danoise Jorgensen Emma (41.57) et l'Italienne Genzo Francesca (42.19) avaient pris les deux premières places, qualificatives directement en demi-finales. Les finales A et B auront lieu mardi. Amira Kheris est la seule Algérienne engagée dans cette spécialité aux JO de Tokyo. Elle disputera également mercredi l'épreuve du K1, 500m.

LIGA

Pourquoi les clubs dépensent aussi peu pendant ce mercato

124 millions d'euros. C'est plus ou moins le prix d'un top joueur aujourd'hui, mais aussi le montant total dépensé par les écuries espagnoles cet été à l'heure où sont écrites ces quelques lignes.

C'est bien moins que la Premier League (550 M€, et ça devrait continuer de grimper de façon conséquente), la Bundesliga (293 M€), la Serie A (271 M€) et même la Ligue 1 (237 M€). Clairement, la Liga ne nous avait pas habitué à cette inactivité en période estivale. Il n'y a par exemple eu que trois transferts dépassant les dix millions d'euros cet été : Rodrigo de Paul à l'Atlético pour 35 millions d'euros, l'option d'achat levée par Villarreal pour Juan Foyth (15 M€) et le transfert de Boulaye Dia au Sous-Marin Jaune (12 M€). Un mercato assez morne sur le plan financier qui a pourtant de nombreuses explications, la première étant assez évidente, à savoir le covid. Même si le virus n'a pas uniquement touché l'Espagne, il a mis en difficulté extrême un FC Barcelone déjà dans le dur de base, et a calmé les plans galactiques du Real Madrid. Quand les deux locomotives du championnat ne peuvent pas faire de folies, forcément, ça se sent.
De base, les clubs espagnols hors élite n'ont jamais été vraiment dépensiers ces dernières années. Si certains d'entre eux comme Villarreal, Séville ou la Real Sociedad ont acquis un pouvoir d'achat un peu supérieur à ce dont ils étaient habitués historiquement, la tendance a toujours été assez claire : vendre avant d'acheter. Depuis la crise de la fin des années 2000 sur laquelle nous reviendrons plus tard, il était très rare d'avoir des clubs hors trio de tête avec une balance transferts négative de plusieurs dizaines de millions d'euros. La hausse des droits TV et une gestion financière un peu plus intelligente chez beaucoup de clubs avaient permis de franchir un pallier financièrement, avec plusieurs clubs qui avaient battu des records de transfert avant l'épidémie. Mais l'évaporation ou la diminution de nombreuses sources de revenus les a renvoyés au point de départ plus ou moins. Concrètement, les clubs de Liga ne roulaient déjà pas forcément sur l'or et sont encore plus vulnérables en ce moment.



LE CONTRÔLE ÉCONOMIQUE, SANS RELÂCHE

Vient ensuite la législation propre au championnat espagnol, qui représente aux yeux de beaucoup d'observateurs un désavantage certain cet été. Ce n'est pas passé inaperçu, depuis plusieurs années, le président Javier Tebas a mis en place un organe similaire équivalent à la DNCG française pour s'assurer de la bonne santé financière des clubs. La masse salariale de chaque écurie est contrôlée de façon à ce qu'elle soit en accord avec les revenus dégagés par le club en question. Ces dernières années, les clubs s'y étaient plutôt bien pliés, et cette mesure avait d'ailleurs été l'un des rares points ayant valu des éloges au sulfureux patron du championnat ibérique. Il faut dire que ce dernier avait réussi son pari, réduisant de façon conséquente les dettes, et avec des clubs terminant pratiquement tous les saisons avec des bénéfices. Mais en temps de crise, il a décidé de maintenir les critères déjà établis, n'assouplissant pas les règles (comme l'a fait le fair-play de l'UEFA par exemple).
Et forcément, avec moins de revenus mais les mêmes règles à respecter et les mêmes dépenses d'un point de vue salarial, la marge de manœuvre est moindre. Sans aller jusqu'à prendre l'exemple du Barça qui est un cas extrême et dont la situation est plus liée à une mauvaise gestion qu'autre chose, d'autres sont dans le dur sans forcément avoir grand-chose à se reprocher. Un club comme Levante par exemple, qui était une référence de gestion avant la crise avec des bénéfices de 12 millions d'euros sur l'exercice 2019-2020 et un CA record sur cette même période, doit vendre des joueurs bankables comme José Campaña pour inscrire ses quelques recrues et valider la prolongation de José Luis Morales. Autant dire que dans ces conditions, difficile d'aligner les millions à tout va, et seuls les clubs qui étaient vraiment larges la saison dernière ou ont franchi un palier (passer de ne pas jouer l'Europe à se qualifier pour l'EL ou la LDC par exemple) peuvent afficher un pouvoir d'achat un peu intéressant.

DES TRAUMATISMES DU PASSÉ

Si on se fie aux bilans financiers des clubs - hors quelques cas critiques comme celui du Barça - les conséquences du covid n'ont pas non-plus été catastrophiques. Certains clubs comme le Betis, Elche, la Real Sociedad, entre autres, ont même fait des bénéfices sur l'exercice 2019/2020, dans l'attente d'avoir les résultats de cette année, où on sait déjà que Séville a aussi terminé dans le vert par exemple. Même le Real Madrid, qu'on présente souvent comme un club touché de plein fouet par les conséquences du covid, a terminé avec des bénéfices. Maigres certes - 874 000€ - mais ce n'est pas donné à tous de terminer dans le vert dans la période actuelle. On ne peut donc pas forcément dire que les Merengues sont en crise financière.
Si beaucoup de ces clubs qui sont pourtant dans une situation normale voire optimale ne recrutent pas, en plus des contraintes de la Liga citées plus haut, c'est donc par prudence et pas forcément à cause de gros soucis financiers. Pendant les années 90 et 2000, notamment après le passage obligatoire en SAD (société anonyme sportive) pour les clubs professionnels espagnols, ils ont été nombreux à vivre bien au-dessus de leurs moyens. Et ça s'est payé cher à la fin des années 2000 et au début des années 2010, avec des clubs aux dettes colossales, incapables de payer leurs joueurs pour certains, allant même jusqu'à obliger la Liga à en reléguer administrativement. Certains, comme le club de Xerez ou Salamanca, ont même disparu... Traumatisés par un passé récent, les dirigeants des formations espagnoles appellent à la prudence et préfèrent faire l'impasse sur un mercato onéreux pour ne pas mettre leur club dans le dur.

TRÈS PEU D'AIDES

Certains statuts juridiques propres à l'Espagne sont d'ailleurs un peu handicapants pour les deux monstres de Liga, puisqu'avec Osasuna et l'Athletic, ils avaient réussi à échapper à cette obligation de devenir des SAD, conservant ce modèle de socios. Une situation avantageuse sur plusieurs points, qu'ils soient fiscaux ou sociaux, mais qui ici leur portent préjudice. Impossible pour Merengues et Barcelonais de voir des actionnaires injecter de l'argent pour couvrir les pertes par exemple, comme l'a fait Frank McCourt à l'OM pour citer un exemple bien connu de tous. L'Atlético de Madrid, qui est une SAD, a lui aussi pu réaliser une augmentation de capital via l'entrée d'un nouveau groupe investisseur (appartenant aux dirigeants en place) et donc avoir un peu plus de marge de manœuvre sur ce mercato, en plus de ne pas avoir l'obligation de dégraisser. Les Colchoneros devraient d'ailleurs encore recruter dans les semaines à venir.
Autre point important : les clubs de Liga n'ont reçu que peu de coups de pouce du gouvernement espagnol. Beaucoup ont tout de même bénéficié des mesures générales comme le chômage partiel, mais les prêts ont été assez maigres, avec au total douze clubs de Liga et trois de deuxième division qui ont pu obtenir un crédit, validé par le gouvernement, de 347 millions d'euros. Une part importante du gâteau est arrivée dans les poches du Real et du Barça, avec l'Atlético, Séville et Valence en deuxième ligne. Mais si on regarde ailleurs, ce montant total à se partager entre quinze clubs reste une contribution assez maigre par rapport à ce qui peut se faire ailleurs. A titre comparatif, Tottenham a reçu à lui seul un prêt de 195 millions d'euros de la Banque d'Angleterre dans le cadre d'un programme du gouvernement britannique pour aider les entreprises en temps de crise. Beaucoup ont donc dû se débrouiller de leur côté, demandant par exemple des baisses de salaires à leur joueur, ou devant multiplier les recherches de contrats de sponsoring.

LA FIN DU MERCATO DEVRAIT ÊTRE PLUS ANIMÉE

Faut-il donc vraiment s'inquiéter pour la Liga ? Pas forcément diront certains, d'autant plus que le produit national, à savoir les joueurs formés en Espagne, sont plutôt performants. Un point positif puisque les clubs peuvent compter sur leurs jeunes pousses pour renforcer les équipes (Villarreal et la Real Sociedad en sont de bons exemples après leur bonne saison avec un effectif rempli de joueurs formés à la maison), mais aussi négatif, dans la mesure où les grosses écuries du Vieux Continent ne vont pas hésiter à vivre pieds en terres de Cervantes. Comme l'a fait Tottenham avec le prodige Bryan Gil de Séville il y a quelques jours, ou comme l'avait fait Manchester City avec Ferran Torres il y a un an. Si les clubs de Liga avaient déjà énormément de mal à lutter pour retenir leurs joueurs face aux monstres anglais, ce phénomène s'accentue encore plus maintenant.
La fin du mercato, où les négociations sont généralement plus accélérées avec des clubs vendeurs et acheteurs un peu pressés par le temps et souvent dans l'obligation d'accepter l'offre formulée par le camp d'en face, devrait tout de même être un peu plus animée. De nombreux clubs sont encore attendus de pied ferme et les rumeurs continuent de fuser dans tous les sens outre-Pyrénées. S'il n'y aura a priori pas de gros transfert à coups de millions si Pérez n'attire pas Mbappé au Real Madrid, il y aura tout de même plusieurs opérations environnant ou dépassant les 20 millions d'euros, avec un Rafa Mir que se disputent pratiquement tous les clubs européens du championnat, ou encore le Parisien Pablo Sarabia, annoncé sur le retour en Espagne de façon insistante.
Il faudra de toute manière s'attendre à voir beaucoup de prêts avec option d'achat, déjà tendances l'été dernier, avec des transferts qui se concluront une fois que la situation se sera améliorée. Mais pas de doutes, les clubs espagnols risquent d'être bien moins compétitifs sur la scène européenne cette saison, tout comme la Liga risque d'être un peu moins spectaculaire, elle qui sort déjà d'une saison très poussive au niveau du contenu et du jeu proposé aux spectateurs...

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:57	12:35	16:23	19:33	21:06
CONSTANTINE	04:04	12:40	16:27	19:41	21:09
ALGER	04:17	12:54	16:42	19:55	21:25
OUARGLA	04:25	12:45	16:25	19:35	20:59
CHLEF	04:26	13:01	16:48	19:59	21:29
MOSTAGANEM	04:32	13:06	16:52	20:04	21:33
ORAN	04:36	13:09	16:55	20:06	21:35

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7058 — MERCREDI 4 AOÛT 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	22°
Oran	30°	19°
Constantine	41°	19°
Ouargla	45°	28°

RENTRÉE SCOLAIRE

Belabed incite à la vaccination des employés du secteur

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a appelé, hier, tous les employés du secteur à se faire vacciner contre la Covid-19 et ce, avant la prochaine rentrée scolaire.



Supervisant l'installation du comité national des œuvres sociales, le ministre a insisté sur l'importance de la vaccination de tous les employés du secteur contre le coronavirus avant la rentrée scolaire, et ce pour garantir une rentrée sécurisée. «La vaccination des enseignants, fonctionnaires et employés du secteur de l'éducation nationale est un facteur essentiel pour une rentrée scolaire sécurisée à la date fixée», a souligné M. Belabed, exhortant ses interlocuteurs, chacun à son niveau, à prendre des initiatives à même d'accélérer la cadence de la vaccination. Le ministre de l'Education a affirmé que son secteur coordonnera avec celui de la santé pour augmenter le nombre de personnes vaccinées et assurer un suivi permanent de cette opération.

Il a souligné, dans ce sens, la nécessité d'exploiter les différentes structures et capacités représentées par les centres de médecine du travail, répartis dans 41 wilayas, pour vacciner le plus grand nombre possible de travailleurs du secteur.

Par ailleurs, le premier responsable du secteur a souligné que les œuvres sociales devraient concerner tous les employés du secteur de l'éducation et ne pas se limiter à un groupe spécifique. Il a également fait savoir que des instructions seront données afin de rationaliser les dépenses de l'argent public et ne pas le gaspiller, soulignant que ce sont les comités qui contrôlent la manière dont les fonds alloués par l'Etat dont dépensés pour aider les salariés du secteur.

Il convient de rappeler que M. Belabed avait insisté récemment, lors d'une réunion de coordination avec les cadres centraux de son secteur, sur plusieurs points relatifs aux préparatifs prévus en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle que traverse notre pays, particulièrement les mesures préventives visant à réduire la propagation du coronavirus. Il avait, dans ce sens, souligné la nécessité d'entamer l'opération de désinfection et de nettoyage des établissements éducatifs, notamment les classes, les couloirs, les structures de santé, les sanitaires et autres avant la prochaine rentrée scolaire. A cette occasion, le ministre de l'Education nationale a donné des instructions à l'effet de procéder à l'aménagement des établissements éducatifs durant les vacances d'été, de fournir le livre scolaire et d'assurer les différentes opérations de solidarité, dont l'attribution de l'allocation spéciale de scolarité estimée à 5 000 DA, ainsi que la restauration et le transport scolaires, insistant sur la nécessité de parachever les opérations de paiement des primes et indemnités. M. Belabed a enfin rappelé l'impérative mobilisation de tout un chacun et de tous les acteurs en vue d'assurer la réussite de la prochaine année scolaire.

Lynda Louifi

LE GANG SEMAIT LA TERREUR À ALI MENDJLI

Cinq repris de justice arrêtés et des armes à feu récupérées

LES ÉLÉMENTS de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Ali Mendjli ont arrêté cette semaine cinq repris de justice impliqués dans un gang à l'origine de plusieurs actes de violences signalés au niveau de plusieurs quartiers de la nouvelle agglomération. Deux parmi les mis en cause faisaient l'objet de bulletins de recherche émis par les parties judiciaires et étaient activement recherchés. Des armes à feu, des munitions et plusieurs armes blanches ont été saisies au cours de l'opération policière qualifiée de qualitative.

Agés entre 19 et 40 ans, les mis en cause devront répondre des chefs d'inculpation de constitution et organisation d'un gang de quartier, détention d'armes à feu de 4ème catégorie, possession de munitions réelles de 5ème catégorie sans permis des autorités compétentes, possession d'armes de la sixième catégorie sans justification visant à commettre des actes violents dans le but d'instaurer un climat d'insécurité au sein des quartier résidentiels et d'imposer un contrôle sur les lieux par la violence, actes d'agression visant à causer des préjudice moral et physique à autrui, tout en mettant en danger leur vie et leur sécurité, atteinte aux biens de personnes par l'utilisation de véhicule à moteur pour s'enfuir.

L'opération policière a été déclenchée sur la base d'informations faisant état de l'implication d'un groupe de personnes dans plusieurs affaires d'agression, de bagarres ayant porté atteinte à l'ordre public et à la sécurité des vies et des biens de citoyens. Les investigations et recoupements de tous les renseignements collectés permettront aux enquêteurs d'identifier et de localiser un véhicule de marque allemande garé dans un des quartiers de la ville nouvelle. L'encerclement des lieux puis l'assaut permettra aux policiers d'arrêter les cinq personnes soupçonnées d'être à l'origine des faits. La fouille du véhicule a, par la suite, permis aux éléments de la brigade de découvrir un arsenal d'armes. Ainsi, deux armes à feu de fabrication artisanale, des cartouches, 3 sabres de grand format et un couteau de marque Okapi 3 étoiles seront récupérés dans un premier temps.

Les mis en cause seront alors conduits au siège de la brigade pour complément d'enquête. L'interrogatoire auquel ont été soumis les cinq malfrats permettra aux policiers de récupérer deux autres véhicules et un important matériel utilisé dans la fabrication d'armes à feu et d'armes blanches. L'enquête révèlera aussi que deux parmi les mis en cause étaient sous le coup d'avis de recherche de la justice, l'un faisait l'objet de deux condamnations et le deuxième de douze condamnations judiciaires et était recherché.

Les cinq personnes ont été présentées devant le parquet de la juridiction territorialement compétente. Ils ont été écroués.

Amine B.

MÉDÉA

Fermeture temporaire des marchés à bestiaux et des marchés hebdomadaires

LES RESTRICTIONS imposées en matière de prévention et de lutte contre la pandémie ont été élargies aux marchés hebdomadaires et aux marchés à bestiaux, en application des mesures prises par la commission et sécurité et les consultations menées par l'instance chargée du suivi de la situation épidémiologique de la wilaya.

Les nouvelles dispositions ont été décidées afin de mettre fin aux foyers de propagation de la pandémie par la fermeture temporaire des marchés à bestiaux et des marchés hebdomadaire, conformément à l'arrêté du wali n° 813 du 02/08/ 2021, à compter de la date de sa signature, eu égard au relâchement constaté en matière de respect des mesures barrières édictées.

De ce fait, les commerces et les établissements recevant le public seront désormais soumis à un contrôle sévère sur l'état d'application des mesures de prévention et des fermetures immédiates sont prononcées en cas de constatation de manquement aux mesures de prévention.

Et à ce titre, les services de sécurité accompagnés des autorités locales ont mené hier matin une large opération d'assainissement au niveau des principaux marchés quotidiens de la ville de Médéa, procédant en même temps au dégagement des voies et des accès à ces endroits.

En effet, tables en bois, étals métalliques dressés par des commerçants informels ont été démontés par les agents de sécurité qui ont interdit les accès aux véhicules et camions qui étaient stationnés sur les trottoirs et les voies de passage des piétons.

Ces dispositions s'inscrivent dans le prolongement des mesures de restrictions décidées il y a quelques jours, notamment la suspension des activités sportives et culturelles et l'interdiction des rassemblements familiaux par décision du wali de Médéa n°784 du 29/07/2021, tout comme les cérémonies mortuaires, la célébration des fêtes de mariage sur l'ensemble des territoires des communes de la wilaya.

A cette batterie de mesures tendant à endiguer la propagation de l'épidémie, il a été décidé la suspension temporaire des activités sportives et culturelles, la fermeture des salles de sport, de divertissement et de loisir, des stades communaux et des écoles coraniques. Les brigades des corps de sécurité ont été chargées du suivi permanent et périodique des décisions, de l'intensification des contrôles de véhicules en matière de port de la bavette et du respect du taux de remplissage des véhicules fixé à 50 %.

Nabil B.